Résolution sur les incendies survenus en juillet 2018 à Mati, en Attique (Grèce), et la réponse de l?Union

2018/2847(RSP) - 13/09/2018 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les incendies survenus en juillet 2018 à Mati, en Attique (Grèce), et la réponse de lUnion.

La résolution a été déposée par les groupes PPE, S&D, ALDE, ECR, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement a présenté ses plus sincères condoléances aux familles des victimes qui ont péri dans les incendies tragiques de Mati, dans la région grecque de lAttique, qui ont fait 99 morts et des centaines de blessés.

Il a souligné le rôle du mécanisme de protection civile de lUnion dans la fourniture davions, de véhicules, de personnel médical et de pompiers venant de toute lUnion européenne, et rendu hommage à tous ceux qui ont risqué leur vie pour éteindre les feux de forêt et sauver leurs concitoyens. Il a rappelé que différents fonds de lUnion, comme le Fonds de solidarité de lUnion européenne, pouvaient être utilisés pour rétablir les infrastructures vitales et pour les opérations de nettoyage après une catastrophe naturelle, et a également invité les États membres à tirer pleinement parti du Fonds de cohésion et à sensibiliser le public aux risques dincendies de forêt.

Les députés ont invité la Commission à :

- tenir compte des risques d'incendie de forêt ainsi que de la gestion écosystémique des forêts et des paysages dans son analyse des actions actuelles déployées par lUnion que sont notamment la stratégie forestière de lUE et la stratégie de lUE relative à ladaptation au changement, et d'ajuster ces stratégies si des dysfonctionnements sont identifiés ;
- mener à bonne fin les négociations interinstitutionnelles avec le Parlement et le Conseil sur le nouveau mécanisme de protection civile de lUE et sur la mise en place du système rescEU dici à la fin de 2018.

En dernier lieu, le Parlement a pressé la Commission et les États membres de fixer des objectifs et de mettre en uvre des politiques climatiques qui permettent de respecter les engagements pris dans le cadre de laccord de Paris à lissue de la COP21, soulignant que le document publié le 1er août 2018 par lOrganisation météorologique mondiale a apporté la preuve que la canicule qua connue lEurope en 2018 était liée au changement climatique.